



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DU TARN ET GARONNE

COMMUNE D'AUTY
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Du vendredi 11 avril 2025

Délibération n° 2025_04_09

Classification : 2-3. Droits de préemption urbain

Envoyé en préfecture le 23/04/2025
Reçu en préfecture le 23/04/2025
Publié le **23 AVR. 2025**
ID : 082-218200079-20250411-20250409-DE

OBJET : Instauration du droit de préemption urbain. Mise à jour.

DELIBERATION ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION DU 26/08/2013 N° 20130826D32.

Date de convocation : L'an deux mille vingt-cinq le 11 avril à vingt heures, le Conseil Municipal d'Auty, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de M. Gérard CRAÏS, Maire.

31/03/2025
Nombre de conseillers en exercice : 10

Nombre de conseillers présents : 08 **Étaient présents :** Gérard CRAÏS, Frédéric MOZAC, Jean-Michel MOURGUES, Pascale BALDY, Christine RATIE, Thierry ANGÉ, Isabelle PIANZOLA.

Suffrage exprimé : 08

Pour : 09

Contre : 00

Abstention : 00

Secrétaire de séance :
Pascale BALDY

Était absente : Marie ASTOUL.

Étaient excusés avec pouvoir :

➤ Françoise BACHELET a donné pouvoir à Jean-Michel MOURGUES.

La séance, sous la présidence de Monsieur Gérard CRAÏS, Maire, est ouverte à 20h00.

Madame Pascale BALDY est nommée secrétaire de séance.

Vu les articles L.211-1 et suivants du code de l'urbanisme,

Vu la délibération du 26 août 2013 approuvant l'instauration du droit de préemption urbain,

Vu la demande de modification du périmètre du droit de préemption urbain du service de droits de sols (ADS) du 31 mars 2025,

Monsieur le Maire informe les Membres du Conseil Municipal, qu'il est nécessaire de mettre à jour le périmètre du droit de préemption urbain de la commune.

Le périmètre est précisé dans le plan annexé à la présente délibération.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide de modifier le périmètre du droit de préemption urbain tels qu'il a été défini dans le plan annexé à la présente délibération.

Fait et délibéré les mêmes jours, mois et an que dessus.

Pour copie certifiée conforme, à Auty le **23 AVR. 2025**

Le Maire,

Gérard CRAÏS

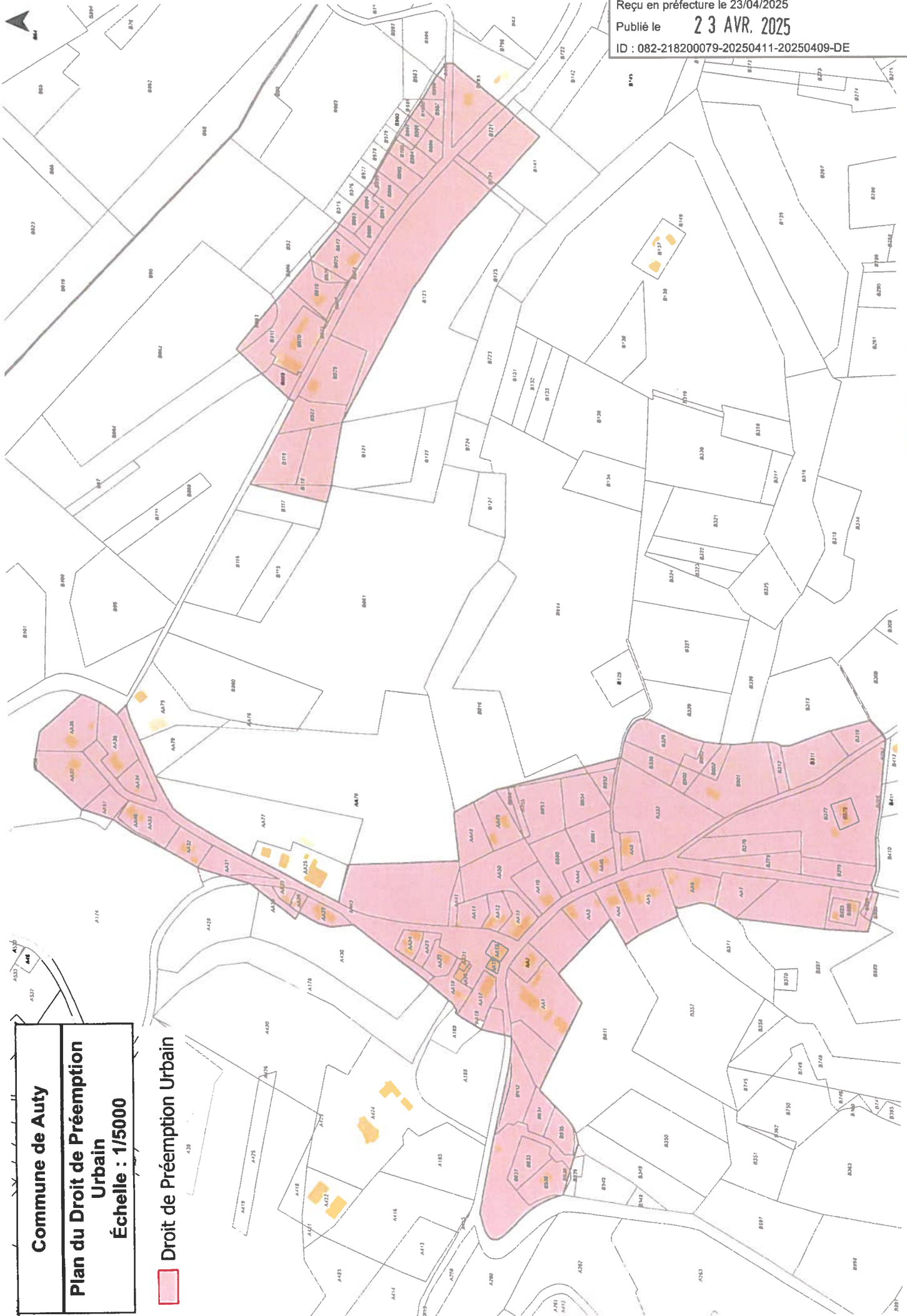


Envoyé en préfecture le 23/04/2025

Reçu en préfecture le 23/04/2025

Publié le 23 AVR. 2025

ID : 082-218200079-20250411-20250409-DE



Commune de Auty

**Plan du Droit de Préemption
Urbain**

Échelle : 1/5000

 **Droit de Préemption Urbain**